

## COMMUNE DE POUILLEY-FRANÇAIS

### Conseil municipal du vendredi 30 janvier 2015

*Le conseil municipal de la commune de Pouilley-Français  
s'est réuni au lieu habituel de ses séances  
après convocation légale en date du 06 décembre 2014,  
en session ordinaire, sous la présidence du maire Yves MAURICE.*

**Présents** : Yves MAURICE, Michel LANQUETIN, Chantal JEANVOINE, Catherine DUC, Claude DANLOUE, Christian BAUD, Sylvain BOUCHER, Myriam FUMEY, Eric MOREL, Max WESTEIN, Stéphanie GIBERT.

**Absents excusés** : Nathalie DECORBEZ donne procuration à Sylvain BOUCHER, Olivier MAGNIN donne procuration à Catherine DUC, Stéphane CONDAMINE donne procuration à Michel LANQUETIN, Josette NICOLIN donne procuration à Chantal JEANVOINE.

**Secrétaire de séance** : Sylvain BOUCHER

Session ordinaire

#### **1. 18h 45 : délibérations**

● Séance sur les Orientations Budgétaires 2015 (débat du 30 janvier 2015 en présence des membres du Conseil municipal, document joint en annexe).

***Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.***

● Encaissement des chèques bancaires (participations aux repas de la commune, décembre 2014) pour un montant de 216 € (soit 8 personnes à 27 €).

***Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.***

● Mise à disposition par la commune de Pouilley-Français de Christine Dartevel pour le SIVOS à partir du 1er janvier 2015 et cela pour 3 ans (signature d'une convention)

***Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.***

● Augmentation de temps de travail de Christine Dartevel pour la commune de Pouilley-Français en 2015 soit 7,30 heures par semaine. D'autre part Christine Dartevel sera rémunérée au titre des travaux supplémentaires, dans la limite de 2 heures par location de la salle des fêtes et pour les bâtiments communaux (selon intervention). Le paiement sera effectué par trimestre.

***Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.***

- Pour les 3 agents de la commune de Pouilley-Français les heures supplémentaires restent un caractère exceptionnel et en accord avec le maire. Elles pourront être rémunérées ou récupérées.

***Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.***

- Le Conseil municipal autorise la mise à disposition de la salle des fêtes par le Trotibus pour 3 ans.

***Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.***

- Le Conseil municipal autorise la mise à disposition par les Francas de la salle des fêtes et de l'ancienne salle de réunion de la mairie pour le périscolaire.

***Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.***

***→ Arrivée d'Olivier MAGNIN à 19 heures***

- A la demande de la CCSV, le conseil municipal de Pouilley-Français autorise le Président de la Communauté de communes du Val St Vitois à faire une double étude :

1) une étude de faisabilité complète, en 2015, sur la fiscalité (communes, habitants et entreprises) et pour un éventuel rapprochement de la commune de Pouilley-Français soit avec la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (CAGB) soit avec la Communauté de communes du canton de Quingey (CCCQ).

2) une étude comprenant les différentes projections possibles pour que la Communauté de communes du Val St Vitois perdure, elle s'attachera à vérifier que le projet Communautaire soit techniquement et économiquement viable et cela jusqu'à 2020, sachant que les habitants de Pouilley-Français sont proches de St Vit et de son bassin de vie.

***Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.***

- Tarifs généraux 2015 sur les locations et services publics.

***Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.***

- Retrait des 13 communes membres de la communauté de communes du Val Marnaysien du Syndicat Intercommunal du Canton d'Audeux (SICA).

***Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.***

- Convention cadre de mise à disposition de personnel pour les 3 ans à venir.

***Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.***

- Tarif taxe d'assainissement pour 2015 effectif à partir du 1er avril 2015.

***Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.***

## **2. 19h 15 : Orientations budgétaires 2015**

Présentation des OB (orientations budgétaires) par Catherine DUC, 3<sup>ème</sup> vice-adjointe en charge des finances, en vue du BP 2015 (budget primitif) :

Les réalisations prévues par l'équipe municipale pour 2015 seront réalisées sans recours à l'emprunt (Salle des fêtes, école, mairie, église, routes, assainissement, sécurité etc.), et grâce aussi à une fiscalité raisonnée et aux diverses économies réalisées.

La commune de Pouilly-Français se doit impérativement de trouver des ressources supplémentaires pour pouvoir envisager des investissements et un développement constant et cela compte tenu de son endettement et de la baisse des dotations, parmi ces projets en étude, on peut citer :

- L'implantation d'éoliennes,
- Une zone artisanale.

## **3. Divers :**

- Prochaine réunion de Conseil municipal le 20 février à 20 heures (présentation du PLU/PADD)

**La séance est levée à 20h 40.**

Yves Maurice  
*Maire de Pouilly-Français*